

CONSTRUIRE AU FÉMININ



Les femmes représentent 12% de la profession des Travaux Publics et 12% de l'effectif de la SADE. Elles sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à s'intéresser aux métiers des TP tant dans ses dimensions administratives que terrain, mais demeurent néanmoins encore sous-représentées dans les écoles préparant aux métiers de la profession.

Depuis de nombreuses années, la SADE favorise leur recrutement et accompagne leur intégration.

Après avoir conclu dès 2013, un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la SADE a fait du **recrutement des femmes dans les opérations** l'un de ses objectifs essentiels.

Conformément aux obligations réglementaires pour les entreprises de plus de 1 000 salariés, la SADE publie annuellement l'indice officiel d'égalité professionnelle femmes hommes. Pour 2025, cet index s'établit à **82 /100**, reflétant notre engagement depuis plusieurs années en faveur de l'égalité et contre toutes les discriminations en entreprise. Il met également en évidence le fait qu'à la SADE, chacun travaille, à son niveau, dans cette optique d'égalité des sexes dans son milieu professionnel.

Toutes et tous, osons conjuguer la SADE au féminin !

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes au titre de 2025

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	2,7	37	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	1,7	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	2,8	10	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables			82		100
INDEX (sur 100 points)			82		100

Écart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants 33%

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants 62%

Écart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Pourcentage de femmes parmi les membres des instances dirigeantes 33%

Pourcentage d'hommes parmi les membres des instances dirigeantes 62%

OBJECTIFS DE PROGRESSION 2026

INDICATEUR 1 - Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

L'indicateur légal "Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes" est calculé, tous métiers confondus.

Or, à la SADE les femmes et les hommes ne sont pas présents dans les mêmes proportions au sein des différentes sous-filières métier et emploi-repère et ce malgré les actions engagées par la SADE pour attirer les femmes dans les opérations.

La Direction s'engage à poursuivre la réduction des écarts de rémunération entre hommes et femmes à postes, compétences, responsabilités et anciennetés équivalents, en s'appuyant notamment sur la GEPP Groupe en cours de déploiement au sein de la Société.

Elle s'engage parallèlement à **continuer à promouvoir l'accès des femmes aux métiers techniques et d'encadrement**, afin de réduire la segmentation des emplois à long terme.

INDICATEUR 3 - Écarts de promotions (en points de %)

La Direction s'engage à renforcer sa vigilance pour prévenir toute éventuelle inégalité de traitement à compétence égale en matière de promotion individuelle.

Mise à jour le 26/02/26